



GUIDE DE RÉFÉRENCES TECHNIQUES DU MILIEU DE TRAVAIL GC

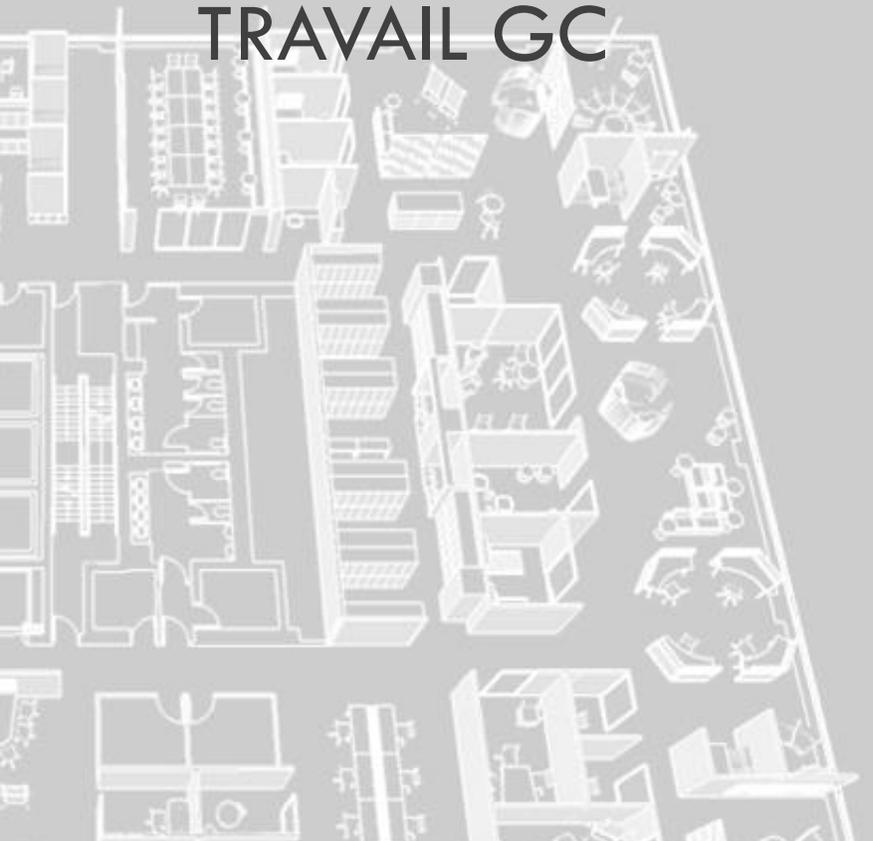


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	MODE DE CONSULTATION DU PRÉSENT DOCUMENT
PRIMAIRE INDIVIDUEL ET OUVERT	POSTE DE TRAVAIL POINT DE TRANSITION CAPSULE DE CONCENTRATION
PRIMAIRE INDIVIDUEL ET FERMÉ	SALLE DE CONCENTRATION SALLE D'ÉTUDE
SECONDAIRE ET INDIVIDUEL	POINT DE RÉFLEXION POSTES DE TRAVAIL ACTIFS CABINE TÉLÉPHONIQUE
COLLABORATIF OUVERT	POINT DE DISCUSSION ENCLAVE ZONE D'ÉQUIPE SALON
COLLABORATIF FERMÉ	SALLE DE TRAVAIL SALLE DE PROJET SALLE DE RÉUNION MOYENNE GRANDE SALLE DE RÉUNION
LOCAUX DE SOUTIEN	CUISINETTE ZONE D'ÉQUIPEMENT ZONE DE RANGEMENT PERSONNEL DÉCHETS ET RECYCLAGE ESPACE DE BUREAU À AIRES OUVERTES
RESSOURCES	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Le [Guide de références techniques du Milieu de travail GC](#) est un document qui décrit les différents points de travail et qui fait partie du Guide de conception du Milieu de travail GC. Il renferme notamment des pratiques exemplaires sur la dimension des points de travail, des CONSEILS DE PLANIFICATION, des données techniques et leur application, ainsi que des représentations visuelles.

Le Milieu de travail GC est une stratégie applicable au milieu de travail conçue pour mieux soutenir une fonction publique capable et très performante qui appuie l'innovation, la transformation et le renouvellement continu. La conception des locaux doit être axée sur la flexibilité et le choix. Des solutions d'ameublement comprenant une alimentation électrique et des technologies intégrées doivent être prévues dans tous les espaces.

Le présent guide a pour but de servir de référence afin de faciliter la conception d'un nouveau Milieu de travail GC. Il vise à fournir un fondement aux exigences de conception et il devrait être utilisé de concert avec les exigences des clients ainsi que les normes, les politiques et les codes du bâtiment et les codes de l'électricité nationaux, provinciaux et municipaux pertinents. Il devrait être lu conjointement avec les normes d'aménagement du gouvernement du Canada, le [Guide de conception du Milieu de travail GC](#), le [Cahier de planification des locaux de Milieu de travail GC*](#), le Guide de transformation du Milieu de travail GC et la norme sur l'immeuble de base du Milieu de travail GC.

Il est important de souligner qu'avec la mise en œuvre de l'aménagement du Milieu de travail GC, la densité d'occupation peut différer des estimations d'origine concernant la conception de l'immeuble de base. Le concepteur doit s'assurer que les systèmes mécaniques et électriques de base de l'immeuble ont la capacité nécessaire pour répondre à des demandes supplémentaires. Pour ce faire, il faut adopter une vision globale de l'immeuble plutôt que de prendre en considération uniquement le projet individuel dans l'immeuble.

***Liens vers des outils sur [GCpedia – Page de ressources sur le Milieu de travail GC](#)**
Aussi offerts à l'externe par l'entremise du [site GCcollab – Centre national d'expertise en design intérieur du Milieu de travail GC](#)

DESCRIPTION

Espace de travail à moyen et long terme près des collègues, avec facilité d'accès. Convient aux activités individuelles comme la lecture, la rédaction et la recherche.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Au moins une surface de travail par poste de travail doit être réglable en hauteur.
- Toute surface comprenant un ou des écrans doit avoir une profondeur d'au moins 30 po pour permettre l'utilisation de bras soutenant les écrans.
- Les panneaux ne devraient pas dépasser 54 po de hauteur, mais peuvent être plus bas selon la zone et l'activité qui y est exécutée.
- Inclure un fauteuil de travail ergonomique ajustable et un éclairage localisé.
- Fournir des modules d'alimentation sur les surfaces.
- Un espace de rangement facultatif ouvert peut être prévu pour les sacs ou les bourses.

EXEMPLES



NOMBRE D'OCCUPANTS : 1

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : De faible à moyenne

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : Faible (ITS : S.O.)

TAILLE MOYENNE : 3,5 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Formelle

PROFIL DE TI

- 1 ou 2 écrans.
- Duplicateur de ports.
- Prise de courant et port USB pour recharger les appareils.
- Branchement au réseau local si nécessaire.

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Largeur dégagée minimale de 1 100 mm dans les couloirs.
- Diamètre de braquage minimum de 1 700 mm.
- Des modules d'alimentation devraient être situés sous le bord des surfaces de travail et pas plus loin que 500 mm du bord avant du poste de travail.

FINIS

- **Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.**

ÉLECTRICITÉ

- **Trois prises de courant doubles ou deux prises de courant triples par poste de travail. Prévoir un circuit spécialisé pour trois postes de travail.**
- **Au moins deux ports de recharge USB par poste de travail.**
- **Une prise vidéo/voix/données par poste de travail (à la demande du client).**
- **Éclairage de l'immeuble de base.**

DESCRIPTION

Espaces de travail de transition individuels pour exécuter des travaux à court terme ou pour faire acte de présence entre deux activités professionnelles. Convient aux activités professionnelles habituelles comme la correspondance, la rédaction et la lecture.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Les surfaces peuvent être situées à hauteur de bureau ou de comptoir ou un mélange des deux.
- Inclure un fauteuil adapté au type de surface.
- Fournir des modules d'alimentation électrique pour les surfaces de travail (que peuvent se partager plusieurs utilisateurs).

EXEMPLES



NOMBRE D'OCCUPANTS : 1

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : **Faible**

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : **Faible (ITS : S.O.)**

TAILLE MOYENNE : 1,5 m²/siège

POSTURE DE TRAVAIL : **Formelle ou décontractée**

PROFIL DE TI

- **Prise de courant et port de recharge USB.**

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- **Fournir au moins un groupe de postes de travail ou une section d'un groupe à hauteur de bureau (hauteur minimale de 700 mm).**
- **Des modules d'alimentation devraient être situés sous le bord des surfaces de travail.**

FINIS

- **Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.**

ÉLECTRICITÉ

- **Une prise de courant double à portée de chaque siège. Prévoir un circuit spécialisé pour un maximum de huit sièges.**
- **Prévoir un port de recharge USB à portée de chaque siège.**
- **Éclairage de l'immeuble de base.**

DESCRIPTION

Poste pour le travail individuel à moyen terme exigeant de la concentration; point de travail isolé qui favorise la concentration dans le calme, dans un environnement de travail ouvert.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- **Solution d'ameublement semi-fermée.**
- **Peut être planifiée individuellement ou en groupe.**
- **Fournit un éclairage localisé adéquat.**

EXEMPLES



NOMBRE D'OCCUPANTS : 1

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : De moyenne à élevée

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : Moyenne (ITS : S.O.)

TAILLE MOYENNE : 4 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Formelle ou décontractée

PROFIL DE TI

- **Prise de courant et port de recharge USB.**
- **Un écran (s'il convient au type de mobilier).**

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- **Prévoir des surfaces réglables en hauteur, si possible.**
- **Inclure une variété de capsules de concentration, dont certaines avec un accès plus large.**

FINIS

- **Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.**

ÉLECTRICITÉ

- **Au moins une prise de courant double par capsule.**
- **Prévoir un circuit pour cinq capsules de concentration ou d'autres espaces de travail ayant un profil électrique semblable. Lorsqu'il est possible d'ajouter un écran, prévoir un circuit pour cinq capsules de concentration.**
- **Prévoir un port de recharge USB par capsule.**
- **Éclairage de l'immeuble de base.**

DESCRIPTION

Pour le travail individuel à court, moyen ou long terme exigeant de la concentration et un niveau élevé d'intimité. Peut également être utilisé pour des conversations privées.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Pièce fermée avec cloisons démontables et/ou sèches.
- Envisager des portes coulissantes pour optimiser l'espace.
- Vitrage sur au moins un mur pour permettre la pénétration de la lumière (une pellicule givrée peut être appliquée pour protéger l'intimité conformément aux codes et aux normes applicables).
- Fournir un éclairage direct adéquat et des sièges secondaires informels.

EXEMPLES



NOMBRE D'OCCUPANTS : 1 ou 2

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : De moyenne à élevée

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : Moyenne (ITS : 35)

TAILLE MOYENNE : 7,5 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Formelle ou décontractée

PROFIL DE TI

- Prise de courant et port de recharge USB.
- Branchement au réseau local le cas échéant.
- Un ou deux écrans.

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Réglage de la hauteur des sièges et des surfaces de travail.
- Bordures contrastantes sur les portes coulissantes avec poignée.
- Configuration préférée de manière à éviter d'avoir le dos tourné aux portes.
- Diamètre de braquage minimum de 1 700 mm.
- Les portes et les cloisons entièrement vitrées doivent avoir, à une hauteur de 1 350 à 1 500 mm du plancher, des bandes opaques continues de 50 mm qui s'étendent sur toute la largeur des portes et des cloisons.

EXIGENCES ARCHITECTURALES

- Cloisons démontables et/ou sèches avec vitrage.
- Inclure des barrières d'air pour améliorer la confidentialité des entretiens.

FINIS

- Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.
- Revêtement de sol en moquette ordinaire.
- Murs peints ou non finis selon le substrat.
- Inclure une surface sur laquelle on peut écrire sur au moins un mur.
- Prévoir des solutions acoustiques pour l'absorption sonore, comme des panneaux insonorisants suspendus au plafond ou fixés aux murs, etc.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir un circuit pour quatre salles de concentration ou d'autres espaces de travail ayant un profil électrique semblable.
- Deux prises de courant doubles ordinaires favorisant la souplesse de conception.
- Deux ports de recharge USB.
- Envisager le retrait de l'éclairage de base de l'immeuble et son remplacement par un éclairage d'accentuation à intensité réglable.

MÉCANIQUE

- L'équipement et les composants mécaniques sélectionnés doivent correspondre à l'indice de transmission du son (ITS) établi.
- Confirmer que la climatisation et la ventilation seront assurées grâce à un apport d'air extérieur adéquat dans les locaux.
- Contrôle de la climatisation au moyen d'un thermostat réservé prévoyant le réglage du point de contrôle par l'occupant.
- Lorsque c'est possible, fournir une stratégie de contrôle automatique afin de réduire la climatisation et la ventilation à l'aide d'un mode veille lorsque les locaux sont inoccupés.
- Conduits de transfert insonorisés en forme de U ou de Z pour cloison pleine hauteur (de dalle à dalle entrecoupée du plafond suspendu).

DESCRIPTION :

Regroupement de points de travail individuels au calme, dans une pièce fermée, pour le travail individuel en silence dans un contexte de groupe.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Pièce fermée avec cloisons démontables et/ou sèches et porte coulissante.
- Vitrage sur au moins un mur pour permettre la pénétration de la lumière (une pellicule givrée peut être appliquée pour protéger l'intimité conformément aux codes et aux normes applicables).
- Inclure divers points de travail individuels (surfaces de travail, sièges rembourrés, espace aménagé, etc.).
- Un minimum de dix sièges est recommandé.

EXEMPLES



OCCUPANTS : 10+

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : De faible à moyenne

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : Moyenne (ITS : 45)

TAILLE MOYENNE : 3 m² par occupant

POSTURE DE TRAVAIL : Formelle et/ou décontractée

PROFIL DE TI

- Prise de courant et port de recharge USB.
- Branchement(s) au RL.
- Pas de prise téléphonique.

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Largeur dégagée minimale de 1 100 mm dans les couloirs.
- Diamètre de braquage minimum de 1 700 mm près des commandes et des prises et une distance verticale de 400 à 1 200 mm.
- Des modules d'alimentation devraient être situés sous le bord des surfaces de travail.
- Bordures contrastantes sur les portes coulissantes avec poignée.
- Les portes et les cloisons entièrement vitrées doivent avoir, à une hauteur de 1 350 à 1 500 mm du plancher, des bandes opaques continues de 50 mm qui s'étendent sur toute la largeur des portes et des cloisons.
- Éclairage localisé individuel.

EXIGENCES ARCHITECTURALES

- Cloisons démontables et/ou sèches avec vitrage.
- Inclure des barrières acoustiques en plénum pour améliorer la confidentialité des entretiens.

FINIS

- Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.
- Revêtement de sol en moquette ordinaire.
- Murs peints ou non finis selon le substrat.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir un circuit pour un maximum de six points de travail.
- Une ou deux prises de courant doubles ordinaires par point de travail.
- Un ou deux ports de recharge USB par point de travail.
- Pour les solutions d'ameublement comprenant des sièges rembourrés, fournir des prises de commodité dans les planchers et les murs à proximité.
- Éclairage de l'immeuble de base.

MÉCANIQUE

- L'équipement et les composants mécaniques sélectionnés doivent correspondre à l'indice de transmission du son (ITS) établi.
- Confirmer que la climatisation et la ventilation seront assurées grâce à un apport d'air extérieur adéquat dans les locaux.
- Contrôle de la climatisation au moyen d'un thermostat réservé prévoyant le réglage du point de contrôle par l'occupant.
- Lorsque c'est possible, fournir une stratégie de contrôle automatique afin de réduire la climatisation et la ventilation à l'aide d'un mode veille lorsque les locaux sont inoccupés.
- Supposer un ordinateur portable par occupant.
- Conduits de transfert insonorisés en forme de U ou de Z pour cloison pleine hauteur (de dalle à dalle entrecoupée du plafond suspendu).

DESCRIPTION

Refuge individuel pour méditation ou relaxation au calme de courte durée.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- **Semi-fermé, situé dans une zone isolée, avec intimité visuelle et accès à l'extérieur si possible.**
- **Point de travail doté de peu de moyens technologiques.**

EXEMPLE



NOMBRE D'OCCUPANTS : 1

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : **De moyenne à élevée**

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : **De moyenne à élevée (ITS : S.O.)**

TAILLE MOYENNE : **5 m²**

POSTURE DE TRAVAIL : **Décontractée**

PROFIL DE TI : **S.O.**

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- **Prévoir un espace libre adéquat à côté des sièges pour permettre l'accès aux fauteuils roulants motorisés ou manuels.**
- **Diamètre de braquage de 1 700 mm.**

EXIGENCES ARCHITECTURALES

- **Envisager des solutions architecturales pour définir l'espace, l'intimité visuelle et l'acoustique (c.-à-d. panneaux suspendus ou autres séparations).**

FINIS

- **Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.**
- **Prévoir des solutions acoustiques pour l'absorption sonore, comme des panneaux insonorisants suspendus au plafond ou fixés aux murs, etc.**

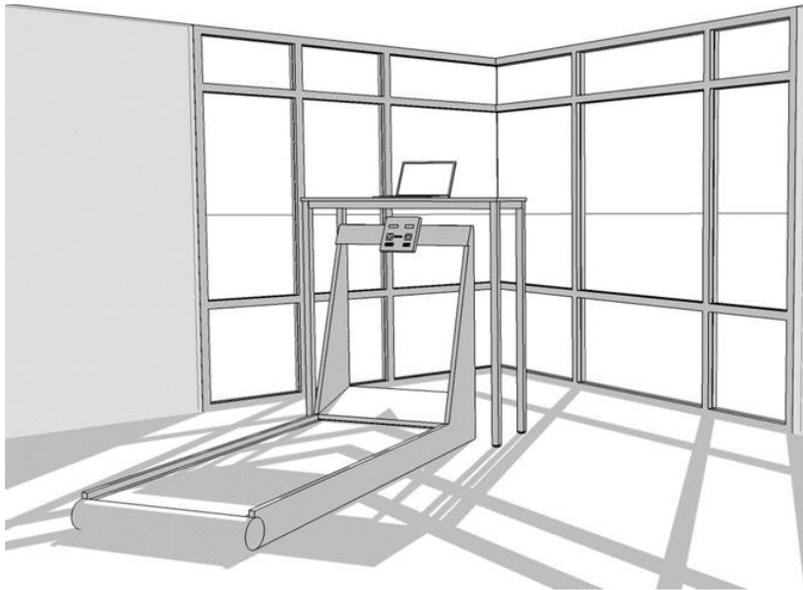
DESCRIPTION

Tapis roulant, vélo stationnaire ou autre équipement approprié avec une surface de travail pour les ordinateurs.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Offrir une intimité visuelle appropriée aux utilisateurs.
- Veiller à fournir une alimentation adéquate pour le matériel.

EXEMPLE



NOMBRE D'OCCUPANTS : 1

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : De moyenne à élevée

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : De moyenne à élevée (ITS : 35)

TAILLE MOYENNE : 5 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Décontractée

PROFIL DE TI

- Prise de courant et port de recharge USB.

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Matériel varié.
- Privilégier une pièce fermée.
- Les portes et les cloisons entièrement vitrées doivent avoir, à une hauteur de 1 350 à 1 500 mm du plancher, des bandes opaques continues de 50 mm qui s'étendent sur toute la largeur des portes et des cloisons.

EXIGENCES ARCHITECTURALES

- Cloisons démontables et/ou sèches avec vitrage.
- Inclure des barrières acoustiques en plénum pour améliorer la confidentialité des entretiens (le cas échéant).

FINIS

- Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.
- Revêtement de sol en moquette ordinaire.
- Murs peints ou non finis selon le substrat.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir un circuit pour cinq postes de travail actifs ou d'autres espaces de travail ayant des profils électriques semblables.
- Deux prises de courant doubles ordinaires.
- Deux ports de recharge USB.
- Prises de courant et prises USB intégrées à la solution d'ameublement.
- Les besoins énergétiques doivent être validés en fonction de la solution d'ameublement ou de postes de travail actifs.
- Envisager le retrait de l'éclairage de base de l'immeuble et son remplacement par un éclairage d'accentuation à intensité réglable.

MÉCANIQUE

- L'équipement et les composants mécaniques sélectionnés doivent correspondre à l'ITS établi.
- Confirmer que la climatisation et la ventilation seront assurées grâce à un apport d'air extérieur adéquat dans les locaux.
- Conduits de transfert insonorisés en forme de U ou de Z pour cloison pleine hauteur (de dalle à dalle entrecoupée du plafond suspendu).

DESCRIPTION

Zone fermée ou semi-fermée à court terme réservée aux appels téléphoniques.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Il peut s'agir d'une pièce fermée avec porte coulissante ou d'un espace semi-privé.
- Pour les pièces fermées, prévoir une cloison vitrée sur au moins un mur pour permettre l'infiltration de la lumière (une pellicule givrée peut être appliquée pour assurer la confidentialité conformément aux codes et aux normes applicables).
- Fournir un éclairage localisé adéquat.
- Prévoir un traitement acoustique pour les pièces semi-fermées afin d'assurer une absorption sonore suffisante.

EXEMPLES



NOMBRE D'OCCUPANTS : 1

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : Moyenne

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : De moyenne à élevée

TAILLE MOYENNE : 5 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Formelle ou décontractée

PROFIL DE TI

- Prise de courant et port de recharge USB.
- Branchement au RL.

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Bordures contrastantes sur les portes coulissantes avec poignée.
- Prévoir certaines cabines téléphoniques plus larges permettant un diamètre de braquage de 1 700 mm dans la pièce.
- Sièges sur roulettes, au besoin.
- Étagères/surfaces à une hauteur de 700 à 800 mm.
- Les portes et les cloisons entièrement vitrées doivent avoir, à une hauteur de 1 350 à 1 500 mm du plancher, des bandes opaques continues de 50 mm qui s'étendent sur toute la largeur des portes et des cloisons.

EXIGENCES ARCHITECTURALES

- Cloisons démontables et/ou sèches avec vitrage ou cabine préfabriquée.
- Inclure des barrières acoustiques en plénum pour améliorer la confidentialité des entretiens.

FINIS

- Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.
- Revêtement de sol en moquette ordinaire.
- Murs peints ou non finis selon le substrat.
- Prévoir un traitement acoustique pour l'absorption sonore, comme des panneaux insonorisants suspendus au plafond ou fixés aux murs, etc.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir un circuit pour cinq cabines téléphoniques ou d'autres espaces de travail ayant des profils électriques semblables.
- Une ou deux prises de courant doubles ordinaires favorisant la souplesse de conception.
- Deux ports de recharge USB.
- Envisager le retrait de l'éclairage de base de l'immeuble et son remplacement par un éclairage d'accentuation à intensité réglable.

MÉCANIQUE (POUR LES ESPACES FERMÉS)

- L'équipement et les composants mécaniques sélectionnés doivent correspondre à l'indice de transmission du son (ITS) établi.
- Confirmer que la climatisation et la ventilation seront assurées grâce à un apport d'air extérieur adéquat dans les locaux.
- Conduits de transfert insonorisés en forme de U ou de Z pour cloison pleine hauteur (de dalle à dalle entrecoupée du plafond suspendu).

DESCRIPTION

Espace pour tenir de brèves discussions imprévisibles.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Point de travail en position debout ou assise.
- Point de travail doté de peu de moyens technologiques.

EXEMPLES



NOMBRE D'OCCUPANTS : 4

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : Faible

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : Faible (ITS : S.O.)

TAILLE MOYENNE : 3 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Formelle ou décontractée

PROFIL DE TI

- Prise de courant et port de recharge USB (facultatifs).

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Lorsque la surface est en position debout, évaluer la possibilité qu'un des côtés soit plus bas (700 mm) pour une posture de travail assise et accessible.
- Fauteuils sur roulettes, au besoin.

FINIS

- **Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.**

ÉLECTRICITÉ

- **Éclairage de l'immeuble de base.**

DESCRIPTION

Zone de réunion informelle, de courte ou de moyenne durée, ouverte ou semi-fermée.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Cabine semi-fermée ou solutions de mobilier.
- Peut servir de division entre les zones.

EXEMPLES



NOMBRE D'OCCUPANTS : 4

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : De faible à moyenne

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : De faible à moyenne (ITS : S.O.)

TAILLE MOYENNE : 8 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Formelle ou décontractée

PROFIL DE TI

- Prise de courant et port de recharge USB.
- Un grand écran.
- Technologie de présentation sans fil.

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Table munie d'un rebord ou d'une tablette coulissante (700 mm) au bout de la table pour un participant supplémentaire.
- Envisager de fournir un éclairage réglable/à gradation.

FINIS

- **Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.**
- **Prévoir des solutions acoustiques pour l'absorption sonore, comme des panneaux insonorisants suspendus au plafond ou fixés aux murs, etc.**

ÉLECTRICITÉ

- **Prévoir un circuit pour deux enclaves.**
- **De deux à quatre prises de courant doubles ordinaires, dont une consacrée à l'écran.**
- **De deux à quatre ports de recharge USB.**
- **Prises de courant et prises USB intégrées à la solution d'ameublement.**
- **Inclure un éclairage d'accentuation à intensité réglable (au besoin).**
- **Éclairage de l'immeuble de base.**

MÉCANIQUE

- **Débit d'air correspondant à la densité d'occupation.**

DESCRIPTION

Zone de travail officieuse ouverte pour accueillir le travail d'équipe, la génération d'idées et les présentations. Regroupement de points de travail pour favoriser la mise en commun de renseignements et la collaboration avec divers outils de travail.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Peut inclure différentes surfaces de travail sur lesquelles poser un ou plusieurs écrans d'affichage et/ou un écran tactile interactif.
- Inclure des tableaux blancs, d'autres surfaces d'écriture ou d'autres outils de collaboration.

EXEMPLES



NOMBRE D'OCCUPANTS : De 4 à 12

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : De faible à moyenne

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : De faible à moyenne (ITS : S.O.)

TAILLE MOYENNE : 15 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Formelle ou décontractée

PROFIL DE TI

- Prise de courant et port de recharge USB.
- Un grand écran.
- Technologie de présentation sans fil.

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Diamètre de braquage minimum de 1 700 mm.
- Largeur dégagée minimale de 1 100 mm dans les couloirs.
- Tables mobiles, à hauteur réglable, pour les ordinateurs portatifs.
- Commandes et prises à une distance verticale de 400 à 1 200 mm.
- Une configuration des sièges en demi-cercle peut être légèrement inclinée pour libérer de l'espace à une extrémité.

EXIGENCES ARCHITECTURALES

- **Envisager des solutions architecturales pour définir l'espace et contrôler la visibilité et l'acoustique (c.-à-d. panneaux suspendus ou autres séparations).**

FINIS

- **Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.**

ÉLECTRICITÉ

- **Prévoir un circuit par zone d'équipe.**
- **Minimum de trois prises électriques doubles avec port de recharge USB.**
- **Une prise de courant double ordinaire réservée à l'écran.**
- **Prises de courant et prises USB intégrées à la solution d'ameublement (le cas échéant).**
- **Éclairage de l'immeuble de base.**

DESCRIPTION

Zone ouverte avec mobilier pour accueillir les repas et/ou l'interaction sociale et le travail officieux ou les rassemblements.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Fournir divers fauteuils rembourrés, petites tables et chaises.

EXEMPLES



NOMBRE D'OCCUPANTS : 10+

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : Faible

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : Faible (ITS : S.O.)

TAILLE MOYENNE : 20 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Décontractée

PROFIL DE TI :

- Prise de courant et port de recharge USB.
- Un grand écran.
- Technologie de présentation sans fil.

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Fauteuils sur roulettes, si possible.
- Divers choix de places assises.
- Surfaces à différentes hauteurs.
- Espace minimum pour les genoux 685 mm.
- Inclure certains sièges munis d'accoudoirs.

EXIGENCES ARCHITECTURALES

- **Envisager des solutions architecturales pour définir l'espace et contrôler la visibilité et l'acoustique (c.-à-d. panneaux suspendus ou autres séparations).**

FINIS

- **Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.**
- **Revêtement de sol souple, en feuilles ou en carreaux.**
- **Murs peints ou non finis selon le substrat.**

ÉLECTRICITÉ

- **Prévoir un circuit spécialisé par superficie de 15 m².**
- **Une prise de courant double ordinaire consacrée à l'écran.**
- **Minimum de quatre prises électriques doubles avec port de recharge USB.**
- **Prises de courant et prises USB intégrées à la solution d'ameublement (le cas échéant).**
- **Éclairage de l'immeuble de base.**

DESCRIPTION

Salle fermée pour le travail en groupe ou des réunions de courte ou de moyenne durée.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Envisager des portes coulissantes pour optimiser l'espace.
- Surface de travail contre un mur avec un affichage sur un grand écran.
- Cloison vitrée sur au moins un mur pour permettre la pénétration de la lumière (une pellicule givrée peut être appliquée pour protéger l'intimité conformément aux codes et aux normes applicables).
- Fournir un éclairage localisé ou d'accentuation approprié.

EXEMPLES



NOMBRE D'OCCUPANTS : De 4 à 6

(Calculer le taux d'occupation à 50 %)

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : De moyenne à élevée

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : Moyenne (ITS : 35)

TAILLE MOYENNE : 15 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Formelle ou décontractée

PROFIL DE TI

- Prise de courant et port de recharge USB dans la table.
- Un grand moniteur.
- Technologie de présentation sans fil.
- Vidéoconférence (facultatif).
- Voix sur IP (facultatif).
- Branchement au RL (facultatif).

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Bordures contrastantes sur les portes coulissantes avec poignée.
- Commandes et prises à une distance verticale de 400 à 1 200 mm.
- Diamètre de braquage de 1 700 mm dans la pièce.
- Les portes et les cloisons entièrement vitrées doivent avoir, à une hauteur de 1 350 à 1 500 mm du plancher, des bandes opaques continues de 50 mm qui s'étendent sur toute la largeur des portes et des cloisons.
- Éclairage de 200 lux.
- Espace minimum pour les genoux 685 mm.

EXIGENCES ARCHITECTURALES

- Cloisons démontables et/ou sèches avec vitrage.
- Inclure des barrières acoustiques en plénum pour améliorer la confidentialité des entretiens.

FINIS

- Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.
- Revêtement de sol en moquette ordinaire.
- Inclure une surface sur laquelle on peut écrire sur au moins un mur.
- Murs peints ou non finis selon le substrat.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir un circuit par salle de travail.
- Une prise de courant double ordinaire consacrée à l'écran.
- Minimum de deux prises électriques doubles avec port de recharge USB.
- Prises de courant et prises USB intégrées à la solution d'ameublement.
- Éclairage de l'immeuble de base.

MÉCANIQUE

- L'équipement et les composants mécaniques sélectionnés doivent correspondre à l'indice de transmission du son (ITS) établi.
- Confirmer que la climatisation et la ventilation seront assurées grâce à un apport d'air extérieur adéquat dans les locaux.
- Contrôle de la climatisation au moyen d'un thermostat réservé prévoyant le réglage du point de contrôle par l'occupant.
- Lorsque c'est possible, fournir une stratégie de contrôle automatique afin de réduire la climatisation et la ventilation à l'aide d'un mode veille lorsque les locaux sont inoccupés.
- Supposer un ordinateur portable par occupant.
- Conduits de transfert insonorisés en forme de U ou de Z pour cloison pleine hauteur (de dalle à dalle entrecoupée du plafond suspendu).

DESCRIPTION

Salle fermée pour que les groupes ou les équipes de projet à long terme puissent se réunir, faire du remueménages et créer.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Pièce fermée avec cloisons démontables et/ou sèches.
- Envisager des portes coulissantes pour optimiser l'espace.
- Cloison vitrée sur au moins un mur pour permettre la pénétration de la lumière (une pellicule givrée peut être appliquée pour protéger l'intimité conformément aux codes et aux normes applicables).
- Fournir différents meubles mobiles pouvant s'adapter facilement à diverses configurations.
- Fournir des murs sur lesquels on peut écrire et des tableaux blancs mobiles.

EXEMPLES



NOMBRE D'OCCUPANTS : 6

(Calculer le taux d'occupation à 50 %)

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : De moyenne à élevée

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : Moyenne (ITS : 35)

TAILLE MOYENNE : 20 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Formelle ou décontractée

PROFIL DE TI

- Prise de courant et port de recharge USB.
- Un grand écran (écran interactif facultatif).
- Technologie de présentation sans fil.
- Voix sur IP (facultatif).
- Branchement au RL (facultatif).

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Surfaces de travail à hauteur réglable.
- Mobilier mobile sur roulettes.
- Commandes et prises à une distance verticale de 400 à 1 200 mm.
- Les portes et les cloisons entièrement vitrées doivent avoir, à une hauteur de 1 350 à 1 500 mm du plancher, des bandes opaques continues de 50 mm qui s'étendent sur toute la largeur des portes et des cloisons.

EXIGENCES ARCHITECTURALES

- Cloisons démontables et/ou sèches avec vitrage.
- Inclure des barrières acoustiques en plénum pour améliorer la confidentialité des entretiens.

FINIS

- Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.
- Revêtement de sol en moquette ordinaire.
- Murs peints ou non finis selon le substrat.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir un circuit par salle de projet.
- Une prise de courant double ordinaire consacrée à l'écran.
- Minimum de quatre prises électriques doubles avec port de recharge USB.
- Une prise vidéo/voix/données par poste de travail (à la demande du client).
- Prises de courant et prises USB intégrées à la solution d'ameublement (le cas échéant).
- Éclairage de l'immeuble de base.

MÉCANIQUE

- L'équipement et les composants mécaniques sélectionnés doivent correspondre à l'indice de transmission du son (ITS) établi.
- Confirmer que la climatisation et la ventilation seront assurées grâce à un apport d'air extérieur adéquat dans les locaux.
- Contrôle de la climatisation au moyen d'un thermostat réservé prévoyant le réglage du point de contrôle par l'occupant.
- Lorsque c'est possible, fournir une stratégie de contrôle automatique afin de réduire la climatisation et la ventilation à l'aide d'un mode veille lorsque les locaux sont inoccupés.
- Supposer un ordinateur portable par occupant.
- Conduits de transfert insonorisés en forme de U ou de Z pour cloison pleine hauteur (de dalle à dalle entrecoupée du plafond suspendu).

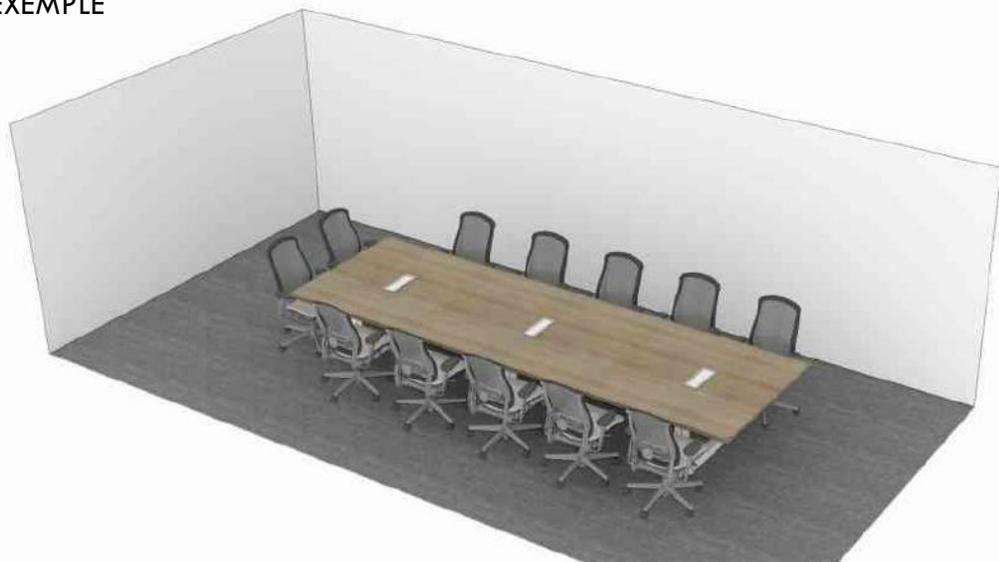
DESCRIPTION

Salle fermée pour le travail d'équipe ou les réunions de courte ou de moyenne durée.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Pièce fermée avec cloisons démontables et/ou sèches.
- Envisager des portes coulissantes pour optimiser l'espace.
- Cloison vitrée sur au moins un mur pour permettre la pénétration de la lumière (une pellicule givrée peut être appliquée pour protéger l'intimité conformément aux codes et aux normes applicables).
- Fournir un éclairage d'accentuation approprié (à intensité réglable, etc.).

EXEMPLE



NOMBRE D'OCCUPANTS : 12

(Calculer le taux d'occupation à 50 %)

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : De moyenne à élevée

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : De moyenne à élevée (ITS : 45)

TAILLE MOYENNE : 30 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Formelle ou décontractée

PROFIL DE TI

- Prise de courant et port de recharge USB.
- Un grand écran.
- Technologie de présentation sans fil.
- Matrice de câble.
- Vidéoconférence (facultatif).
- Voix sur IP (facultatif).
- Branchement au RL (facultatif).

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Diamètre de braquage de 1 700 mm.
- Commandes et prises à une distance verticale de 400 à 1 200 mm.
- Largeur dégagée minimale de 1 100 mm dans toute la pièce.
- Espace minimum pour les genoux 685 mm.
- Portes coulissantes munies de bordures contrastantes avec poignée.

EXIGENCES ARCHITECTURALES

- Cloisons démontables et/ou sèches avec vitrage.
- Inclure des barrières acoustiques en plénum pour améliorer la confidentialité des entretiens.

FINIS

- Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.
- Revêtement de sol en moquette ordinaire.
- Murs peints ou non finis selon le substrat.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir deux circuits.
- Quatre prises de courant doubles ordinaires et une prise de plancher ordinaire (par un circuit sous la moquette).
- Une prise de courant double ordinaire consacrée à l'écran.
- Deux prises vidéo/voix/données ordinaires (à la demande du client).
- Une prise vidéo/voix/données de plancher ordinaire (par un circuit sous la moquette).
- Prises de courant et de données intégrées à la solution d'ameublement.
- Éclairage de l'immeuble de base.
- Appareil d'éclairage suspendu à éclairage direct ou indirect selon la vocation de la table de la salle de réunion, avec un interrupteur-gradateur indépendant et un détecteur de mouvement.
- Éclairage périmétrique ou éclairage d'accentuation avec intensité réglable pour répondre aux besoins d'un présentateur, interrupteur-gradateur indépendant et détecteur de mouvement.

MÉCANIQUE

- L'équipement et les composants mécaniques sélectionnés doivent correspondre à l'indice de transmission du son (ITS) établi.
- Confirmer que la climatisation et la ventilation seront assurées grâce à un apport d'air extérieur adéquat dans les locaux.
- Contrôle de la climatisation au moyen d'un thermostat réservé prévoyant le réglage du point de contrôle par l'occupant.
- Lorsque c'est possible, fournir une stratégie de contrôle automatique afin de réduire la climatisation et la ventilation à l'aide d'un mode veille lorsque les locaux sont inoccupés.
- Supposer un ordinateur portatif par occupant.
- Conduits de transfert insonorisés en forme de U ou de Z pour cloison pleine hauteur (de dalle à dalle entrecoupée du plafond suspendu).

DESCRIPTION

Salle fermée pour des présentations et des réunions formelles d'envergure.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Pièce fermée avec cloisons démontables et/ou sèches.
- Inclure une porte à chaque extrémité de la pièce et envisager des portes coulissantes pour optimiser l'espace.
- Cloison vitrée sur au moins un mur pour permettre la pénétration de la lumière (une pellicule givrée peut être appliquée pour protéger l'intimité conformément aux codes et aux normes applicables).
- Fournir des tables mobiles que l'on peut disposer de différentes façons (pour des cours, des présentations, etc.).
- Inclure des banquettes ou d'autres sièges et des tables pour ordinateur portable le long d'un mur en vue d'accueillir des invités supplémentaires.
- Fournir un éclairage d'accentuation approprié (à intensité réglable, etc.).

EXEMPLE



NOMBRE D'OCCUPANTS : 20+

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : De moyenne à élevée

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : De moyenne à élevée (ITS : 45)

TAILLE MOYENNE : 60 m²

POSTURE DE TRAVAIL : Formelle

PROFIL DE TI

- Prise de courant et port de recharge USB.
- Deux grands écrans.
- Technologie de présentation sans fil.
- Vidéoconférence.
- Voix sur IP.
- Branchement au RL.
- Système de microphone.

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ.

- Système de sonorisation assistée.
- Diamètre de braquage de 1 700 mm.
- Largeur dégagée minimale de 1 100 mm dans toute la pièce.
- Commandes et prises à une distance verticale de 400 à 1 200 mm.
- Espace minimum pour les genoux 685 mm.
- Portes coulissantes munies de bordures contrastantes avec poignée.

EXIGENCES ARCHITECTURALES

- Cloisons démontables et/ou sèches avec vitrage.
- Inclure des barrières acoustiques en plénum pour améliorer la confidentialité des entretiens.

FINIS

- Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement.
- Revêtement de sol en moquette ordinaire.
- Murs peints ou non finis selon le substrat.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir deux circuits.
- Quatre prises de courant doubles ordinaires et une prise de plancher ordinaire (par un circuit sous la moquette).
- Une prise de courant double ordinaire pour chaque écran.
- Deux prises vidéo/voix/données ordinaires (à la demande du client).
- Deux prises vidéo/voix/données de plancher ordinaires (par un circuit sous la moquette).
- Prises de courant et de données intégrées à la solution d'ameublement.
- Éclairage de l'immeuble de base.
- Appareil d'éclairage suspendu à éclairage direct ou indirect selon la vocation de la table de la salle de réunion, avec un interrupteur-gradateur indépendant et un détecteur de mouvement.
- Éclairage périmétrique ou éclairage d'accentuation avec intensité réglable pour répondre aux besoins d'un présentateur, interrupteur-gradateur indépendant et détecteur de mouvement.

MÉCANIQUE

- L'équipement et les composants mécaniques sélectionnés doivent correspondre à l'indice de transmission du son (ITS) établi.
- Confirmer que la climatisation et la ventilation seront assurées grâce à un apport d'air extérieur adéquat dans les locaux.
- Contrôle de la climatisation au moyen d'un thermostat réservé prévoyant le réglage du point de contrôle par l'occupant.
- Lorsque c'est possible, fournir une stratégie de contrôle automatique afin de réduire la climatisation et la ventilation à l'aide d'un mode veille lorsque les locaux sont inoccupés.
- Supposer un ordinateur portable par occupant.
- Conduits de transfert insonorisés en forme de U ou de Z pour cloison pleine hauteur (de dalle à dalle entrecoupée du plafond suspendu).

DESCRIPTION

Cuisine pour le rangement et la préparation des aliments des employés.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Espace semi-fermé ou ouvert, séparé visuellement des espaces de travail.
- Inclure un ou plusieurs éviers, un espace pour des réfrigérateurs et des fours à micro-ondes, des armoires et des comptoirs.
- Inclure un centre de recyclage.

POINTS DE RÉFÉRENCE :

De 1 à 25 occupants

- Une salle de 6 m²
- 5 pieds linéaires (1,5 m) d'armoires
- Un réfrigérateur à placer sous le comptoir
- Centre de récupération

De 25 à 50 occupants

- Une salle de 10 m²
- De 5 à 8 pieds linéaires (de 1,5 à 2,5 mètres) d'armoires
- Un ou deux réfrigérateurs cubiques
- Centre de récupération

De 50 à 150 occupants

- Une salle de 15 m²
- De 12 à 16 pieds linéaires (de 3,5 à 5 mètres) d'armoires
- Un ou deux réfrigérateurs
- Centre de récupération

De 151 à 300 occupants

- Deux salles de 15 m², comportant chacune :
- De 12 à 16 pieds linéaires (de 3,5 à 5 mètres) d'armoires
- Deux réfrigérateurs et plus
- Centre de récupération

VOIR LA PAGE SUIVANTE POUR DES EXEMPLES D'ÉLÉVATIONS ET DE PLANS

NOMBRE D'OCCUPANTS : **S.O.**

(Non inclus dans le taux d'occupation)

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : **Moyenne**

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : **De faible à moyenne**

POSTURE DE TRAVAIL : **Décontractée**

PROFIL DE TI : **S.O.**

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- **Diamètre de braquage de 1 700 mm le long des comptoirs.**
- **Éclairage d'un minimum de 200 lux.**
- **Hauteur max. des commandes : 1 200 mm.**
- **Portée avant max. 500 mm.**
- **Robinets avec poignées à levier.**
- **Commandes à contraste élevé.**
- **Four à micro-ondes sur comptoir.**
- **Tablette coulissante sous le four à micro-ondes.**
- **Tablettes coulissantes ou tiroir.**
- **Tous les articles placés dans les armoires ou sur les étagères supérieures (assiettes, tasses, etc.) doivent aussi être présents plus bas afin d'être accessibles.**

FINIS

- Surface solide ou comptoirs en stratifié et armoires en stratifié ou en bois d'ingénierie. Consulter la section A5.1 des Normes d'aménagement pour de plus amples renseignements.
- Revêtement de sol souple, en feuilles ou en carreaux.
- Murs peints ou non finis selon le substrat.

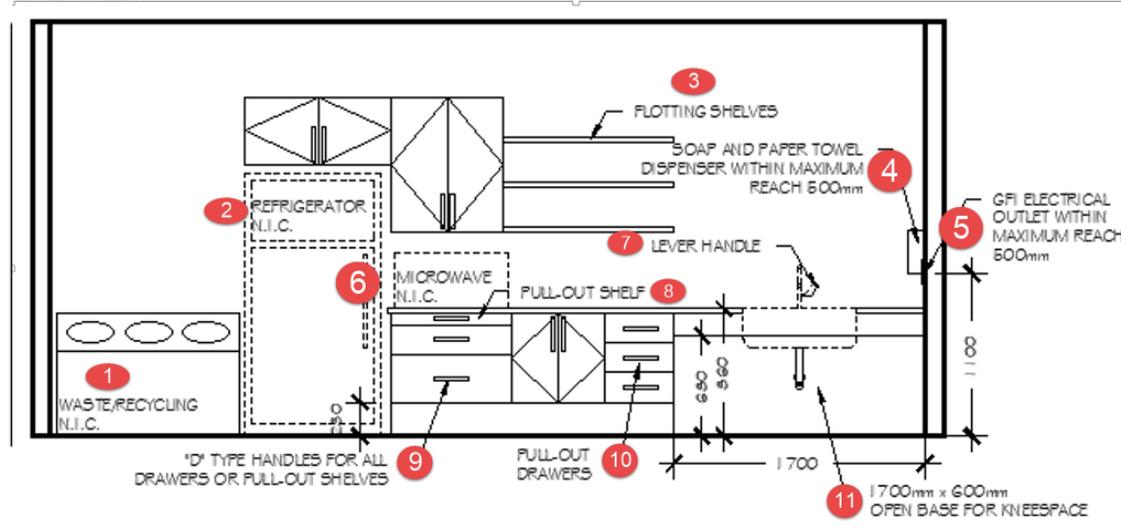
ÉLECTRICITÉ

- Prises de courant doubles ordinaires réservées adaptées au nombre de réfrigérateurs et de fours à micro-ondes.
- Prise 5-20R ordinaire (disjoncteur de fuite de terre s'il est exigé par le Code canadien de l'électricité, CSA 22.1).
- Prises de courant doubles pour les autres appareils de comptoir en fonction des exigences du client.
- Éclairage de l'immeuble de base.
- Éclairage sous les armoires avec détecteur de mouvement (facultatif).

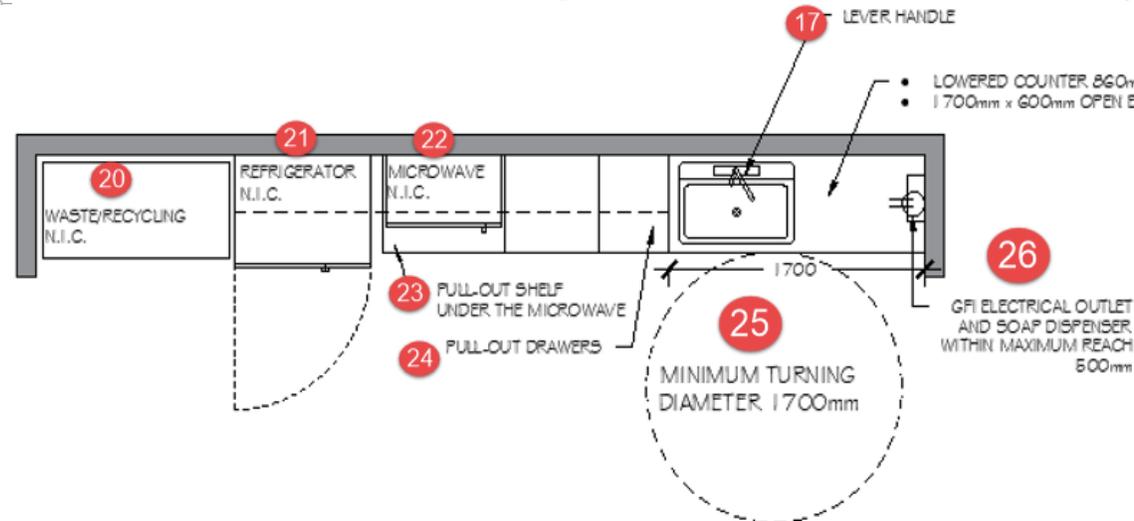
MÉCANIQUE

- Tuyauterie d'eau chaude, d'eau froide, d'évacuation et d'évent pour évier de cuisine.
- Un ventilateur d'extraction pourrait être requis (si possible).

EXEMPLES



- GENERAL NOTES: 12
- 13 AT LEAST ONE MICROWAVE TO BE AT COUNTER HEIGHT
 - 14 HIGH CONTRAST FOR CONTROLS (AUDIO AND VISUAL SIGNALS ARE PREFERRED)
 - 15 MINIMUM SPACE CLEARANCE OF 1700mm OUTWARDS FROM EDGE OF COUNTER
 - 16 MINIMUM ILLUMINATION 200 LUX



DESCRIPTION

Centre opérationnel avec fournitures de bureau et espace aménagé

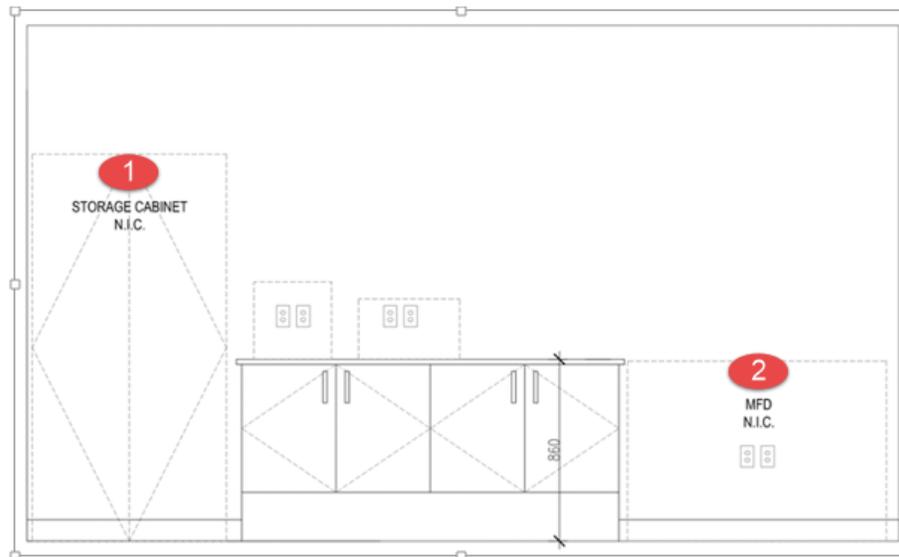
CONSEILS DE PLANIFICATION

- Fournir l'alimentation électrique pour l'équipement, un dispositif multifonction, une déchiqueteuse, etc.
- Inclure un meuble de rangement et une surface de travail.

POINT DE RÉFÉRENCE :

- Une zone d'équipement par groupe de 25 à 50 personnes ciblées (ou une superficie de salle d'environ 500 m²).
- Un minimum d'une zone d'équipement semi-fermée par étage, avec un endroit pour ranger les fournitures et une surface pour faire du tri : 1 800 à 2 400 mm linéaires (6 à 8 po) de comptoirs et de rangements inférieurs.

EXEMPLE



NOMBRE D'OCCUPANTS : **S.O.**

(Non inclus dans le taux d'occupation)

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : **Faible**

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : **Moyenne**

TAILLE MOYENNE : **5 m²**

POSTURE DE TRAVAIL : **S.O.**

PROFIL DE TI :

- Imprimante.
- Branchement au RL.
- Imprimante de grand format (facultatif).

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Hauteur des commandes de 400 à 1 200 mm.
- Zone dégagée de 1 350 x 1350 mm.
- Tous les articles placés dans les armoires ou sur les étagères supérieures (papier, fournitures, etc.) doivent aussi être présents plus bas afin d'être accessibles.

FINIS

- **Comptoirs et armoires ordinaires en stratifié. Consulter la section A5.1 des Normes d'aménagement pour de plus amples renseignements.**
- **Revêtement de sol souple, en feuilles ou en carreaux ou moquette ordinaire.**
- **Murs peints ou non finis selon le substrat.**

ÉLECTRICITÉ

- **Quatre prises de courant doubles pour répondre aux besoins propres au matériel.**
- **Trois prises vidéo/voix/données pour répondre aux besoins propres au matériel.**

MÉCANIQUE

- **Un ventilateur d'extraction vers l'extérieur pour la photocopieuse peut être nécessaire pour les espaces fermés ou lorsque les taux et les volumes de photocopie et d'impression sont élevés.**

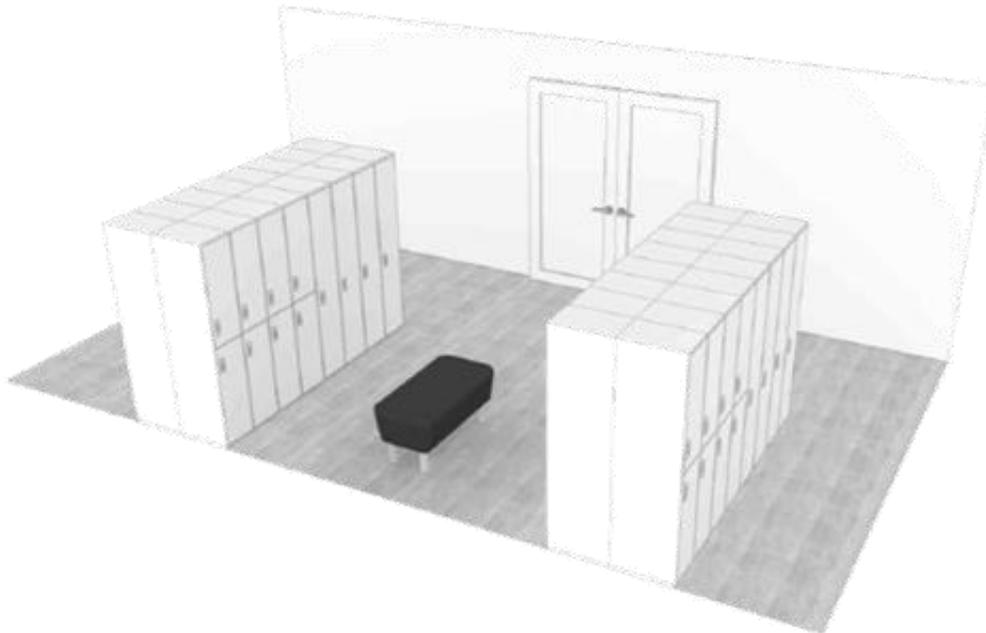
DESCRIPTION

Rangements individuels dans une zone centralisée.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- Généralement, un ratio d'un casier par employé est recommandé.
- Envisager d'offrir des casiers de tailles et de types variés qui conviennent à différents types d'employés.
- Peut inclure des casiers plus petits pour les visiteurs.
- Fournir des garde-robes ou un vestiaire en plus des casiers.

EXEMPLE



NOMBRE D'OCCUPANTS : **S.O.**

(Non inclus dans le taux d'occupation)

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : **Faible**

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : **Faible**

TAILLE MOYENNE : **0,5 m² par personne**

POSTURE DE TRAVAIL : **S.O.**

PROFIL DE TI : **S.O.**

CONSEILS D'ACCESSIBILITÉ

- Numéros de casier tactiles à contraste élevé.
- Fournir des bancs ou des sièges munis de barres d'appui.
- Tringle basse dans une section de la garde-robe.
- Les cintres doivent se décrocher de la tringle (pas attachés).
- Les commandes et les étagères doivent être faciles d'accès.

FINIS

- **Finis du mobilier de qualité inférieure à moyenne, conformément aux spécifications techniques de l'arrangement en matière d'approvisionnement (le cas échéant).**
- **Murs peints ou non finis selon le substrat.**

ÉLECTRICITÉ

- **Éclairage de l'immeuble de base.**

DESCRIPTION

Unités centralisées pour les déchets ménagers et le recyclage.

CONSEILS DE PLANIFICATION

- **Une unité doit être adjacente aux cuisinettes/salons.**
- **Envisager de les placer près des voies de circulation et des entrées pour plus de commodité.**
- **Aire ouverte, environ une unité par 200 m².**
- **Faciliter l'élimination des déchets et le recyclage du papier ainsi que du plastique.**

NOMBRE D'OCCUPANTS : **S.O.**

(Non inclus dans le taux d'occupation)

CONFIDENTIALITÉ VISUELLE : **S.O.**

CONFIDENTIALITÉ ACOUSTIQUE : **S.O.**

TAILLE MOYENNE : **0,5 m²**

POSTURE DE TRAVAIL : **S.O.**

PROFIL DE TI : **S.O.**

EXIGENCES ARCHITECTURALES

- **Prévoir de la quincaillerie supplémentaire, le cas échéant, pour la durabilité dans les zones très fréquentées, p. ex. barres et/ou plaques de poussée/tirée et plaque de protection de bas de porte.**
- **Si nécessaire, prévoir des systèmes de planchers et rampes surélevés, un revêtement de sol en résine époxy ou un autre traitement spécial selon les besoins du client.**
- **Si nécessaire, réinstallation/aménagement de fontaines en fonction des impératifs de la planification.**
- **Inclure des solutions acoustiques pour l'absorption sonore, comme des panneaux insonorisants suspendus au plafond ou fixés aux murs, etc.**

FINIS

- **Revêtement de sol souple, en feuilles ou en carreaux, selon les besoins. Tenir compte des espaces adjacents et des transitions entre les finis pour déterminer le fini le plus approprié.**
- **Améliorer la signalisation et la durabilité dans les principales voies de circulation (insertions de moquette) sur au plus 10 % de la superficie des étages, sauf si on utilise du tapis en rouleau.**
- **Murs peints ou non finis selon le substrat. Utilisation limitée des revêtements muraux dans les zones très achalandées, le cas échéant.**
- **Tuiles et ossature de plafond de base dans l'immeuble.**

ÉLECTRICITÉ

- **Éclairage de l'immeuble de base.**
- **Lorsque des prises en saillie sont requises, l'utilisation de circuits d'alimentation sous les moquettes est recommandée pour limiter autant que possible la perforation des surfaces.**
- **Fournir des niveaux d'éclairage appropriés selon les exigences du Code national du bâtiment. Consultez aussi la norme sur l'immeuble de base du Milieu de travail GC.**
- **Eclairement et rapport de luminance et article 8.12.9.2 Intensité d'éclairement des espaces intérieurs.**
- **Fournir des prises de courant et des interrupteurs de commodité pour un usage général partout conformément au Code national du bâtiment et aux versions actuelles des normes CSA C22.2 no 42 et CSA C22.2 No 111-2010 (15).**

CONSULTEZ LES DOCUMENTS INDIQUÉS CI-DESSOUS POUR DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES VOUS PERMETTANT DE PLANIFIER, DE CONCEVOIR ET DE METTRE EN ŒUVRE UN MILIEU DE TRAVAIL GC PLUS FACILEMENT.

- NORME D'ACCÈS FACILE AUX BIENS IMMOBILIERS DU SCT
- LIGNES DIRECTRICES/PROCESSUS DU SCT POUR LA MISE EN ŒUVRE DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE D'ERGONOMIE
- CODE NATIONAL DU BÂTIMENT
- CODE NATIONAL DE PRÉVENTION DES INCENDIES
- POLITIQUE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DU SCT
- NORMES D'AMÉNAGEMENT DU GOUVERNEMENT DU CANADA
- ARRANGEMENTS EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL
- POLITIQUE SUR L'OBLIGATION DE PRENDRE DES MESURES D'ADAPTATION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE
- RÉFÉRENCE TECHNIQUE POUR LA CONCEPTION DES IMMEUBLES DE BUREAUX
- CODE CANADIEN DE L'ÉLECTRICITÉ, CSA 22.2
- NORME ASHRAE
- NORMES SUR LA CONCEPTION ACCESSIBLE CSA B-651
- CODE CANADIEN DE LA PLOMBERIE
- IM 15000-2012 DE TPSGC : NORME ENVIRONNEMENTALE DE MÉCANIQUE CONCERNANT LES IMMEUBLES À BUREAUX FÉDÉRAUX, DATÉE DE DÉCEMBRE 2012.
- IM 15161-2013 DE TPSGC LUTTE CONTRE LA LEGIONELLA DANS LES SYSTÈMES MÉCANIQUES, PUBLIÉE EN MARS 2016, Y COMPRIS LES ANNEXES A, B ET C.
- POLITIQUE DE MISE EN SERVICE DE TPSGC, ENTRÉE EN VIGUEUR LE 9 MAI 2011
- NORME DE MISE EN SERVICE DE TPSGC, ENTRÉE EN VIGUEUR LE 11 AOÛT 2015
- RÉGLEMENTS PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX QUI S'APPLIQUENT